

L'association sportive (UNSS) du lycée est présidée **par le chef d'établissement** et animée par les **professeurs EPS**. Afin de permettre aux élèves adhérents de rencontrer les équipes d'autres élèves et de participer aux rencontres et animations Sportives, l'AS est affiliée à l'U.N.S.S qui impose aux élèves d'être titulaire d'une licence . Une fois licencié, votre enfant peut participer à toutes les activités proposées par l'UNSS que ce soit sous la forme d'initiation à des activités sportives (découverte, non spécialistes) et/ ou d'une pratique plus compétitive (sportifs plus confirmés, licenciés club). Les activités se dérouleront le mercredi après-midi, les horaires et les lieux sont communiqués aux élèves par voie d'affichage. **Il appartient à votre enfant de vous en aviser.**

Exemple de découverte : Initiation ski débutants (3 sorties subventionnées par le département des Pyrénées Atlantiques) et confirmés (1 sortie) ; initiation SURF (Hendaye), découverte canoé-kayak...

Exemple de pratiques compétitives : championnat sport CO (football/futsal/BB3X3/Beachvolley) Championnat sport de raquette (Badminton)Championnat Laser-run, pétanque, SURF...

Conditions d'adhésion :

1. Engagement du sportif
2. Autorisation parentale Une cotisation de **15 €** pour inscription à l'UNSS seule, ou bien **30 €** (UNSS + Foyer socio-éducatif pour info foyer seul = **18 €**
 Tout élève doit être impérativement assuré donc licencié, de ce fait, il est essentiel que tout élève inscrit reste fidèle à son engagement.

ENGAGEMENT DU SPORTIF :	AUTORISATION PARENTALE :
<p>Je m'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jouer loyalement, sans violence et rester maître de moi - Respecter les installations et les transports mis à ma disposition - Respecter mes adversaires en restant modeste, honnête, beau joueur. - Respecter mes partenaires en tenant mes engagements de début d'année. - Respecter l'arbitre, le juge, en acceptant toutes ses décisions. - Respecter ce contrat en représentant le mieux possible mon équipe, mon établissement. - Consulter et lire ma messagerie Pronote ainsi que répondre aux sollicitations des professeurs d'E.P.S. quand celle-ci me sont adressées. <p>NOM : Né le :</p> <p>PRENOM : Classe :</p> <p>SIGNATURE :</p>	<p>Je soussigné (e) NOM : Mme, Mr _____</p> <p>Autorise mon enfant : _____</p> <p>A participer aux activités de l'Association sportive (UNSS) de son établissement.</p> <p>A se déplacer seul en bus (carte Chronoplus fournie par l'établissement) ou en minibus avec le professeur sur les lieux de compétition.</p> <p>Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à prendre en cas d'accident, toute mesure dictée par l'urgence.</p> <p>Tél travail : _____</p> <p>Tél portable : _____</p> <p>Tél domicile : _____</p> <p>Fait à : _____</p> <p>le ____/____/____</p> <p>SIGNATURE :</p>

3/ AS

Les AS doivent être informées qu'elles sont dans l'obligation d'ajouter à leurs documents habituels de demande d'inscription un formulaire spécifique de consentement pour chaque élève (annexe 2).

Elles y mentionnent les données utiles aux demandes de licences sur l'application OPUSS et ajoutent si besoin celles qu'elles collectent pour leur propre compte, qui doivent en conséquence faire l'objet d'un registre spécifique objet, données recueillies, durée de conservation et procédures de sécurisation.

« Lorsque le mineur est âgé de moins de quinze ans, le traitement n'est licite que si le consentement est donné conjointement par le mineur concerné et le titulaire de la responsabilité parentale à l'égard de ce mineur »

Annexe 2 : consentement des élèves

J'autorise les personnes en charge de la demande de licence à l'UNSS à renseigner les rubriques suivantes :

- Nom
- Prénom
- Sexe
- Adresse mail
- N° téléphone
- Niveau de certification de jeune officiel
- En situation de handicap

- ...

Mention complémentaire pour les moins de quinze ans :

J'autorise les personnes en charge de la demande de licence à l'UNSS à renseigner les rubriques suivantes (idem)

Annexe 3 : consentement des adultes

J'autorise les personnes en charge des inscriptions à l'UNSS sur le portail dédié (OPUSS) la demande de licence à l'UNSS à renseigner mon nom, prénom, sexe, adresse mail.

Annexe 4 : Autorisation Droit à l'image

Dans le cadre de notre association sportive des photos et/ou vidéos de votre enfant peuvent être utilisées afin de promouvoir nos activités. Nous sollicitons votre autorisation.

Je soussigné(e) :

Autorise - n'autorise pas (rayer la mention inutile)

L'association sportive du LP CROIZAT à utiliser l'image de mon enfant

Nom Prénom Classe

à des fins promotionnelles sur le site internet du lycée et son compte Instagram .

Signature :